

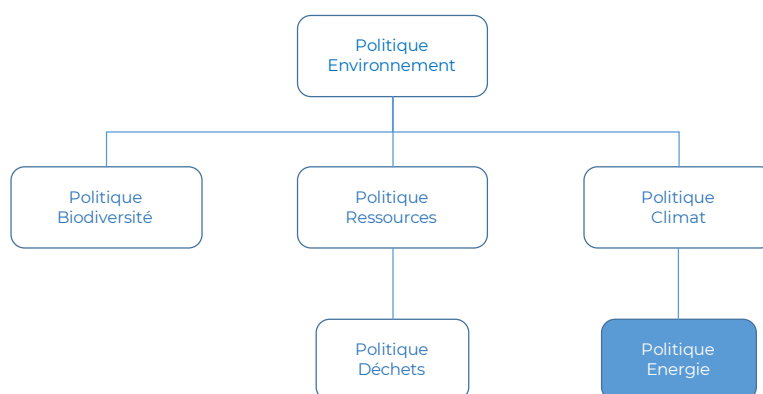


# POLITIQUE ENERGIE DU GROUPE LA POSTE



6 octobre 2022

## POLITIQUE ENERGIE / CLIMAT DU GROUPE LA POSTE



Le marché de l'énergie conjugue aujourd'hui contraintes réglementaires et incitations économiques, afin d'accompagner un modèle de développement économique bas carbone. Ce contexte est générateur de risques mais aussi d'opportunités.

L'engagement en faveur de la Transition Énergétique est une composante essentielle de la politique d'Engagement Sociétal du Groupe. En effet, le Groupe La Poste, s'est engagé dans la transition énergétique pour lui-même et pour ses clients (entreprises, collectivités, particuliers) et a développé une large gamme de solutions pour les accompagner dans les domaines de la rénovation énergétique des logements, de l'efficacité énergétique des bâtiments, de l'écomobilité et du financement.

Cet engagement doit contribuer à atteindre l'objectif fixé par l'accord de Paris (limiter le réchauffement climatique à 2 degrés) en améliorant la performance énergétique du Groupe La Poste dans le domaine des transports, de l'immobilier et de l'I&T.

La Politique énergétique a vocation à décliner et incarner cet engagement. Au travers de l'amélioration permanente de la performance énergétique, son objectif est la baisse des consommations énergétiques (kWh<sub>ef</sub>) concourant directement à la baisse des émissions de GES (TCO<sub>2eq</sub>) et à la maîtrise des dépenses (€).

La Politique énergétique vise aussi à rechercher les meilleures solutions d'approvisionnement en énergie bas carbone et à développer l'autoproduction et l'autoconsommation en énergie renouvelable.

Conscient des enjeux liés à la consommation énergétique tant sur sa flotte de véhicules que sur son parc immobilier et ses infrastructures I&T, le Groupe La Poste, déjà engagé dans une trajectoire de réduction de son impact carbone, s'engage dans une politique énergétique visant à une amélioration permanente de la performance énergétique, à une gestion efficace et une maîtrise de ses ressources énergétiques dans le respect

des exigences légales.

Cet engagement s'inscrit dans l'engagement stratégique et sociétal du groupe axé sur la Transition Ecologique et sa déclinaison au travers de la politique Environnementale.

Au service de cette politique énergétique, La Poste et La Banque Postale mettent en place un Système de Management de l'Energie visant à améliorer leur performance énergétique en agissant sur le comportement des utilisateurs et l'efficacité énergétique des équipements et infrastructures.

La présente politique énergétique s'appuie sur un diagnostic dynamique des consommations, une analyse des usages significatifs et une identification des facteurs d'influence sur le niveau de ces consommations. Ces éléments permettent une priorisation des plans d'actions en fonction de la typologie des immeubles et des caractéristiques des flottes de véhicules.

La clé de succès de cette politique réside dans la sensibilisation et l'implication de tous dans les actions à conduire et en premier chef, des occupants des immeubles et des chauffeurs des véhicules. Cet axe majeur doit être couplé à la recherche systématique de la meilleure efficacité énergétique des équipements, en encourageant notamment le maintien en bon état et le réglage des équipements et véhicules et l'achat de produits et services économes en énergie.

Le calendrier de la démarche passe par la mise en place des bases du SME et une démarche menée en parallèle de certification ISO 50.001 progressive sur 3 ans, à compter de 2019.

Le Groupe La Poste s'engage à réaliser annuellement une revue de son Système de Management Energétique dans une logique d'amélioration continue de sa performance.

Enfin, le groupe La Poste s'engage à communiquer et à impliquer ses collaborateurs et ses sous-traitants dans sa démarche de maîtrise des énergies ainsi qu'à encourager les initiatives contribuant à améliorer et à pérenniser les actions de performance énergétique et de réduction de la consommation d'énergie.

L'engagement du groupe dans cette politique est matérialisé par la mise en place et le maintien d'un Système de Management de l'Energie. Le Groupe s'engage à mettre en place les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs de cette politique.